



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

avocats

Question écrite n° 117020

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'aide juridictionnelle. De nombreux bureaux d'aide juridictionnelle, faute d'effectifs suffisants, voient un retard conséquent s'accumuler dans l'instruction et l'enregistrement des demandes. Ce retard porte atteinte aux droits élémentaires de la défense et à l'accès à la justice. En conséquence il souhaiterait savoir s'il entend prendre des mesures pour renforcer les moyens matériels et humains des bureaux d'aide juridictionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117020

Rubrique : Professions judiciaires et juridiques

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 983